

Le fichier logo '/var/www/espaceconso2021.pragma-tech.online/documents/mycompany/logos/thumbs/Test Logo EC 2020 V1 ESPACE CONSO all.png' n'a pas été trouvé  
Aller dans la configuration 'Société/Organisation' pour corriger  
114 Chemin de la Sablière  
40700 MORGANX

contact@pragma-tech.fr  
Numéro de TVA: FR 94538711029

## Facture avoir

Réf. : AV0539

2M MULTIMEDIA@

2 AVENUE CHARLES DE GAULLE  
23300 LA SOUTERRAINE  
France

Correction facture : FA3658

Date facturation	Date échéance	Réf. client	Code client	N° TVA intra
01/07/2022	01/07/2022		C206	

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
0751042 - K3635 NE WIFI - Adaptateur HDMI (Smartphone ou tablette TV), Noir	20%	-25,44	10	-254,40
 8 4 3 5 3 5 0 7 3 6 3 5 4				
ECOTAXE - ECOTAXE D3E EcoTaxDeee	20%	-0,20	1	-0,20

Total HT	-254,60 €
Total TVA 20%	-50,92 €
<b>Total TTC</b>	<b>-305,52 €</b>

Pour être libératoire, votre règlement doit être effectué directement à l'ordre de CREDIT MUTUEL FACTORING – Traitement des encaissements TSA 90002 – 93328 Aubervilliers Cedex – Tel : 01.49.74.56.00 qui le reçoit par subrogation et devra être avisée de toute réclamation relative à cette créance.

Pénalités pour paiement en retard : (Taux d'intérêt légal x 3)x montant TTC. En cas de retard de paiement des intérêts calculés au taux de trois fois l'intérêt légal nous sont acquis de plein droit. En cas de non-paiement à l'échéance et après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, le débiteur sera tenu à titre de clause pénale à nous payer une somme forfaitaire égale à 15 % du montant total impayé.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa de l'article L 441-6 DU CODE DE COMMERCE est fixé à 40 euros en matière commerciale.  
SERVICE FACTURATION REGLEMENT : 06 09 54 64 03 - SERVICE COMMANDES/SUIVIS/EXPÉDITIONS: 06 27 75 27 36